

Égalité des chances grâce au Fonds d'urgence Étudiants

ENTENDRE - SOULAGER - REDÉMARRER

ENJEU

Les chiffres parlent :

- 1 jeune sur 3 se sent concerné par des troubles de santé mentale (dépression, troubles anxieux, phobies, ...)
- Un tiers des étudiants de l'UPEC rencontrent des difficultés financières au cours de leur scolarité.

La solidarité collective est désormais indispensable pour répondre aux besoins croissants des jeunes, en ce qui concerne plus particulièrement le logement d'urgence, l'accès à une alimentation saine et la lutte contre l'isolement social.

Depuis 2020, le Fonds d'urgence Étudiants agit tout au long de l'année : plus de 300 étudiants chaque année pour éviter la rupture..

Sources : Observatoire de la vie étudiante, 2020 – Fondation FondaMental



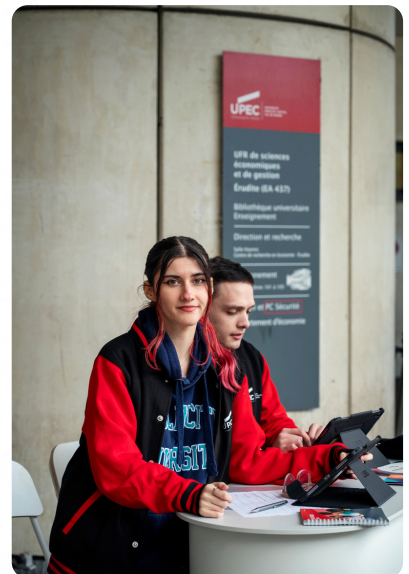
COMMENT

- Mise en place d'une commission bi-mensuelle, tout au long de l'année.
- Les principales missions : mise à l'abri, prise en charge de loyers d'urgence, accès à une alimentation saine pour 1 ou 2 mois, accompagnement administratif, facilitation avec d'autres services de la collectivité.
- Echanges constants avec les associations étudiantes.

« Notre action avec l'UPEC est indispensable car nous empêchons des situations déjà délicates de se développer. Sans cela, des milliers d'étudiants seraient dans une situation critique, en détresse psychologique, voire même sans logement. »



Hugo Le Quillec, Président de la Fédération des Associations de Créteil (FAC)



Égalité des chances grâce au Fonds d'urgence Étudiants

Votre don permet, tout au long de l'année, d'apporter une aide d'urgence et éviter les ruptures ou arrêt définitif de scolarité.

15 000€ pour soutenir jusqu'à 300 étudiants

6 000 € de coût réel*

5 000€ pour soutenir jusqu'à 150 étudiants

2 000 € de coût réel*

Dès 500€ pour assurer le soutien d'urgence d'1 étudiant

200 € de coût réel*

**après réduction fiscale de l'impôt sur les sociétés*

POURQUOI SOUTENIR

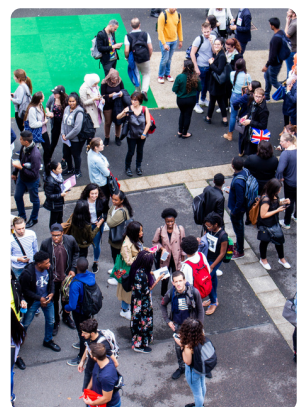
- Contribuez concrètement à l'égalité des chances.
- Agissez là où votre soutien a un impact immédiat.
- Renforcez et valorisez votre politique RSE.
- Nourrissez votre marque employer.

DEUX MODALITES D'ENGAGEMENT

- **Mécène entreprise** - convention de mécénat annuelle ou pluriannuelle · 60 % de réduction d'impôt sur les sociétés · forte valorisation de l'engagement · invitation aux rendez-vous de la Fondation et de l'Université.
- **Alumni & donateur particulier** - don selon vos possibilités · reçu fiscal dès 10€ · 66 % de réduction d'impôt sur le revenu, 75 % sur l'IFI · Invitation aux rendez-vous et rencontres.

VOS CONTACTS

- Astrid Heil - Directrice de la Fondation · 06 27 30 75 19 · astrid.heil@u-pec.fr
- Sandro Douze - Responsable Collecte · 06 64 58 30 03 · sandro.douze@u-pec.fr
- Fondation UPEC, 61 avenue du Général de Gaulle, 94100 Créteil Cédex · fondation.u-pec.fr



Fondation UPEC

“Agissons ensemble pour une société plus juste et plus éclairée”